

FICHE TECHNIQUE

Création le: 01/02/2011

Version : 1.0

Nom commercial: **HYDROFUGE OLEOFUGE**

Référence produit : TC-H

Supports :

Tous types de support poreux préparés selon le DTU 52-2 en Terre Cuite, Tomette, Brique, Zellige, Plaquette de Parement, Margelle de piscine, Pavé autobloquant.

Propriétés :

Hydrofuge Oléofuge antitaches incolore mat.

Protège durablement votre support contre les taches (huile, eau, graisse, café...) de l'encrassement, des mousses et du gel.

Résiste au nettoyage Haute-pressure (130 bar à 40 cm).

Résiste aux fortes températures (>200 °C).

Usage intérieur/extérieur.

Mode d'emploi :

Appliquer le produit prêt à l'emploi à l'aide d'un Pinceau ou Rouleau laqueur de manière uniforme jusqu'à saturation.

Après séchage de la première couche (sec au toucher), appliquer une deuxième couche en procédant de la même manière que pour la première.

Votre support doit être propre et très sec, débarrassé d'efflorescences, laitances, taches et cires (Voir nos décapants).

Ne pas traiter en dessous de 5°C et au-dessus de 25°C.

Toujours effectuer un essai préalable.

Attendre 48 heures de séchage après un décapage ou pluie.

Outillage :

1 pinceau, 1 rouleau laqueur ou 1 pulvérisateur.

Le nettoyage des outils s'effectue à l'eau.

Consommation :

Environ 1 litre pour 5 m² en deux couches selon la porosité du support.

Temps de séchage :

30 minutes à 1 heure.

1 heure maximum entre 2 couches.

Les informations, préconisations et conseils d'utilisation indiqués sur le site et les étiquetages des produits ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne constituent pas des règles absolues du fait de certains éléments pouvant échapper à notre client, ils correspondent à une utilisation définie. Ceux-ci doivent être respectés par le client. Dans le cas d'un emploi différent, le client devra procéder à des essais préalables pour s'assurer que le produit convient à cette nouvelle destination. La manipulation des produits, leur mise en œuvre, leur application, non conformes à leur destination, aux conseils et préconisations d'emploi ne sauraient engager la responsabilité du vendeur.